



BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

GARD

Du 22 Octobre 2013

Contact :

florence.bertrand@gard.chambagri.fr

bernard.assenat@gard.chambagri.fr

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

www.gard.chambagri.fr

Contact :

Julie Carou

olive.nimes@wanadoo.fr

Tél:04.66.04.50.34

Incroyable la mouche est toujours là !

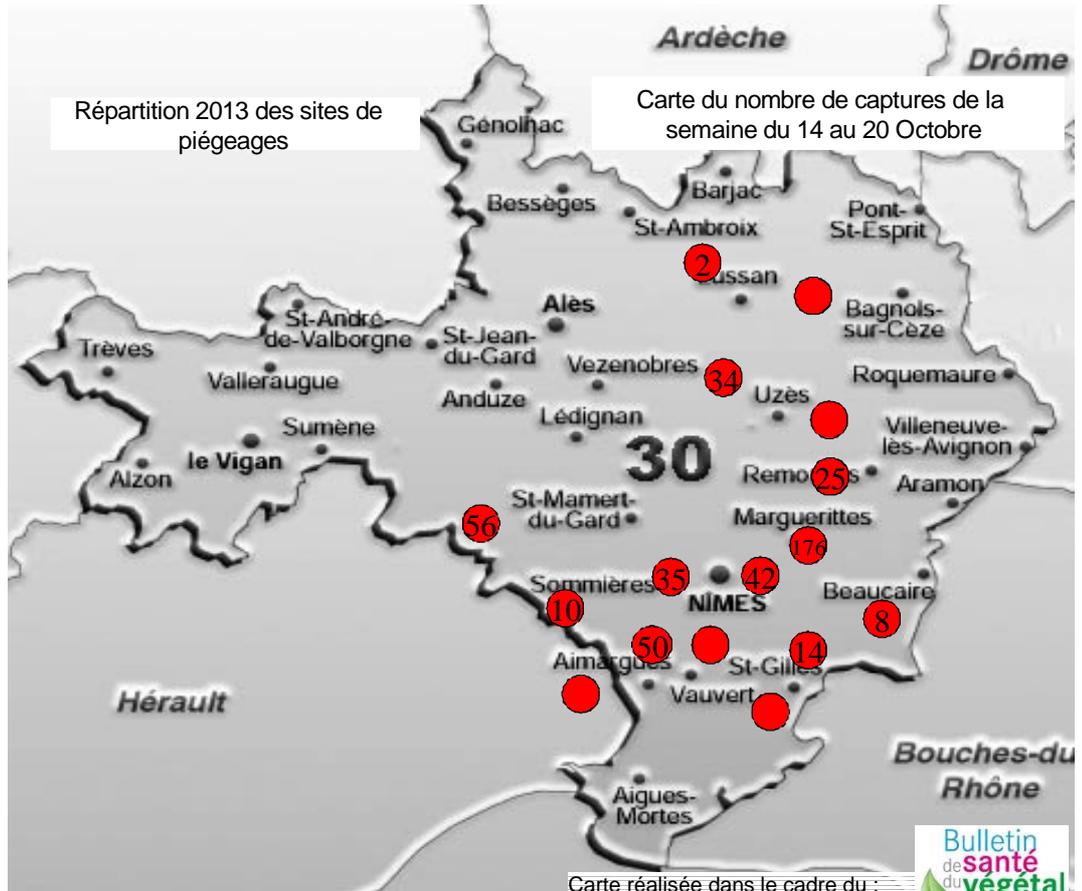
Et son activité persiste !

Pourtant fin octobre coïncide avec la fin des hostilités de la mouche.

Nous nous rapprochons de la période de récolte.

Par conséquent, les stratégies envisagées doivent prendre en compte les conditions (maturité, ouverture de moulins, ...) de déclenchement de cette récolte.

Un ramassage précoce des olives peut être une alternative. Mais attention aux Délais Avant Récolte mentionné sur les emballages des insecticides.



Merci de vous référer aux informations du bulletin Infolive, via le lien suivant :

<http://www.afidol.info/infolive2013>

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site afidol.org

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien du :

